

ERIC LUCAS

Autiste CIM-10 F84.5 à haut potentiel altruiste
Rescapé de la psychiatrie publique française
Martyr Administratif Français depuis 1994
Fondateur de Autistan.org en 2014
Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

ERICLUCAS.org



LRAR RR023692313BR

20201127_ELO_ICAMDAAD---FR-
MEAE_Nouveau-rappel-demande-aide-
pour-trouver-comment-concrétiser-
accompagnement

Monsieur le Ministre
Ministère de l'Europe et des
Affaires Etrangères
37, quai d'Orsay
75007 PARIS
France

ICAMDAAD (Injustice et cauchemar administratifs du mutisme et du défaut d'accès à l'assistance et aux droits)

**Nouveau rappel de ma demande d'aide pour trouver comment concrétiser
l'accompagnement administratif non spécialisé demandé depuis 4 ans et promis depuis
1 an**

Rio de Janeiro, le 27 novembre 2020

Monsieur le Ministre

Malgré mes nombreuses lettres recommandées très explicites et détaillées à votre adresse, exposant le fait que le Consulat de France à Rio de Janeiro s'abstient de toute action relative à mes demandes d'accompagnement administratif (non spécialisé handicap ou autisme), je n'ai jamais reçu aucune réponse de la part de votre ministère, depuis la lettre de M. Marfaing du 22 octobre 2019 qui me laissait croire que je pourrais enfin accéder à cet accompagnement, après l'avoir vainement demandé au dit Consulat pendant environ trois ans (dont plus d'un an de silence de ma part, pour voir si peut-être cela aurait pu faire naître des dispositions favorables).

Je ne comprends pas la logique consistant à faire miroiter une aide, surtout quand on sait que l'usager la demande depuis fort longtemps (y compris au moyen d'un début de grève de la faim en 2017, bien connue de votre Consulat), si c'est pour – encore – faire "tourner en bourrique" l'usager pendant un an de plus. Ce qui me semble encore moins compréhensible quand l'usager est autiste (dument authentifié).

Etant donné que ni vous ni votre Consulat ne répondez à mes lettres, et que je ne reçois aucune assistance de l'Etat pour mes démarches administratives (dont les présentes tentatives), et que même les grèves de la faim ne parviennent pas à amener l'Administration à faire preuve d'humanité – ou au moins à faire son devoir, alors que puis-je faire ?

Evidemment ici je pose la question "à un mur", mais je suis obligé de le faire (par LRAR) sans quoi on me reprocherait de ne pas avoir demandé.

Je vous prie donc :

- De bien vouloir m'indiquer la nature des difficultés que vous éprouvez pour me répondre, auquel cas, si l'Administration française est incapable de les résoudre, je peux essayer de voir ce que je peux faire de mon côté pour vous aider – dans la mesure de mes modestes possibilités. Sans information de votre part, je ne peux pas deviner.
- De bien vouloir m'indiquer pourquoi votre Consulat ne donne jamais suite à mes demandes d'accompagnement (non spécialisé handicap ou autisme) pour mes démarches administratives françaises (dont la présente), ne m'envoie jamais aucune demande de clarifications quant à mes demandes et besoins (qui lui ont été résumés), et ne répond jamais à mes (neuf) lettres recommandées avec AR.

Si j'ai fait quelque chose de mal ou d'inapproprié ou quoi que ce soit qui participerait aux obstacles, la moindre des choses serait que vous m'expliquiez ce que c'est.

Sans cela, je ne vois vraiment pas comment je pourrais le trouver "par magie", ni encore moins apporter des solutions ou corrections.

S'il y avait une volonté pour que mon calvaire administratif soit "pour la vie", le comportement actuel de vos services serait parfaitement approprié.

Si tel n'est pas le cas, alors pourquoi est-ce qu'on ne m'aide pas ?
Surtout après me l'avoir laissé espérer (supplice de Tantale).

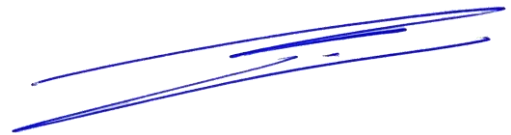
J'aimerais donc vous inviter à vous reporter à toutes mes LRAR précédentes à votre attention, qui ne détaillent pas ma demande d'accompagnement administratif, mais qui par contre exposent assez clairement les supplices nécessitant cette aide pour y mettre fin.

J'aimerais aussi que le Ministère des Affaires Etrangères de la France explique comment il peut afficher avec tant de superbe une ambition de défense internationale des Droits de l'Homme, quand il ne daigne ni aider ni même répondre à un administré français handicapé.
Cela ne vous interpelle pas ??

Je joins ici ma lettre de ce jour à votre Consulat (la dixième pour cette année, toujours en vain), laquelle pourrait permettre – si quelqu'un chez vous accepte de me lire – de mieux situer le problème actuel.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Eric LUCAS
Martyr Administratif Français



*« Aux personnes en situation de handicap,
je veux ici dire très solennellement que
la République sera toujours à leurs côtés
et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :
c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.*

*Eux, ils ont à croire en leurs rêves.
Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards
– trop habitués aux normes – croient voir :
votre différence, c'est votre potentiel. »*

Emmanuel MACRON
Conférence Nationale du Handicap
Palais de l'Elysée - 11/02/2020



